

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 76 (1940)
Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *C'est si simple...* — *La Patrie*. — *Retour de mobilisation*. — *Places au concours*. — *Ecoles privées*. — NEUCHÂTEL : *Assurance-accidents*. — INFORMATIONS : *En feuilletant les Bulletins de la F. I. A. I.* — *Don national*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : W. LOOSLI : *Ecole et fédéralisme*. — CIN. AZ. : *A propos d'éducation civique et générale*. — RICHARD BERGER : *A la montagne, leçon de croquis rapide*. — LES LIVRES. — GLANURE. — NOTE DE LA RÉDACTION.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

Penser suisse, agir en Suisses, rester Suisses.
Général Guisan.

C'EST SI SIMPLE...

(*A propos de « Ecole et fédéralisme ». Educateur du 20 juillet 1940.*)

De grâce, chers collègues, ne coupons pas les cheveux en quatre, pour mieux pourfendre ensuite notre petite Suisse en vingt-quatre ! Que le moment serait donc mal choisi, à l'heure où toutes les forces vives de la nation doivent être plus que jamais unies et indissolubles.

Suisses d'abord, nous le sommes et nous le resterons. Cette idée qui a guidé nos anciens et nous-mêmes dans l'enseignement de l'histoire a fait de vrais patriotes, ardents et fiers, prêts au grand sacrifice. Nos bons maîtres, nos excellentes maîtresses ont réussi, je le prétends, à nous inculquer un amour à toute épreuve, à nous communiquer une flamme à laquelle on ne peut penser sans émotion. Morgarten, Laupen, Sempach, St-Jacques, l'histoire de l'avoyer Wengi, du Major Davel, pour nous, c'étaient des choses vivantes, immortelles. Nous étions fiers d'appartenir à cette race de rudes montagnards, fiers surtout d'être fils de ces hommes intrépides et courageux entre tous. Après bien des années, ces sentiments demeurent et nous ne renierons rien, quoi qu'on veuille dire.

De St-Prex, de Corcelles, Vaudois d'abord, mais nous le sommes tous instinctivement. Chacun sait avec quelle joie on revient au village natal pour la fête annuelle, pour l'« abbaye » où l'on retrouve tant de vieux camarades. Le village n'est pas mort, chez nous ; ce n'est pas dans le canton de Vaud qu'il mourra jamais ! En ce qui nous concerne, la citation de Lucien Romier est vaine et inutile.

Du travail en profondeur, demande-t-on ; mais il a été fait, je le déclare au nom de tous les anciens qui, par un enseignement venant

du meilleur de leur cœur, ont contribué à faire les patriotes d'aujourd'hui. Parce qu'il y en a encore des patriotes, chez nous ; il y en a beaucoup ; c'est à nous de le savoir et de le proclamer bien haut.

L'autre dimanche, une compagnie fribourgeoise a quitté notre petit village vaudois. De parfaite tenue, elle laisse un très bon souvenir. Sur le parcours de la route du départ, toute la population était accourue. Les soldats, contents de l'accueil qui leur avait été fait, tenaient à témoigner leur reconnaissance. Savez-vous quel fut leur salut du départ ? « Vive la Suisse ! Vive la Suisse ! » Quelle leçon ! Non pas : « Vive Villars-Burquin ! Vive Fribourg ! Vive le Pays de Vaud ! » (puisqu'ainsi on l'appelle aujourd'hui par la grâce du colonel Moulin !) mais : « Vive la Suisse ! Vive la Suisse ! » Nous étions tout près d'eux, ils étaient près de nous. Que désirer de mieux, je vous le demande ?

Et ces grandes manifestations fédérales, fêtes de chant, fêtes de gymnastique, fêtes de tir, fêtes des costumes, qui a pu rester indifférent devant les nobles sentiments patriotiques qu'elles évoquent pour tous, devant cette joie à se sentir « fils de la même mère, épis du même champ » ? Pour couronner le tout, cette inoubliable Exposition de Zurich, où la Suisse était si bien exaltée « une et diverse » ; on l'a si bien compris.

C'est si simple, c'est si simple d'aimer un bon et beau pays comme le nôtre, comme notre Suisse. M. SCHENKEL.

P.-S. — Puisqu'il est question aussi de nos livres de lecture insuffisants, j'aimerais que l'on reproduise ici une page trop peu connue de notre manuel du degré intermédiaire des écoles du canton de Vaud. (*Emile Bonjour ; page 108*).

Je la trouve très belle ; il me semble qu'elle dit tout, très simplement. J'avais l'habitude de la faire mémoriser chaque année ; les enfants l'aimaient beaucoup et la disaient de tout leur cœur.

M. S.

LA PATRIE

Mon enfant, as-tu jamais songé à ce qu'est la patrie ?...

La patrie, c'est tout ce qui t'entoure, tout ce qui t'a élevé, nourri, tout ce que tu as aimé dans le pays où tu vis.

La petite chambre où tu as vu autrefois ta mère, les souvenirs qu'elle t'a laissés, la terre où elle repose, c'est la patrie.

Cette campagne, les maisons de ton village, les arbres que nous voyons ici, les jeunes enfants qui passent par là en riant, c'est la patrie.

Enfants de nos écoles, pour nous, la patrie, c'est la Suisse ! C'est l'azur de notre lac qui s'étend des Alpes au Jura, c'est le doux soleil qui nous éclaire, et les forêts qui nous ombragent ; c'est la neige de nos cimes, le glacier, l'avalanche, le torrent fougueux, nos lacs paisibles.

La patrie, c'est le Rhin, le Rhône qui bordent nos frontières ; c'est le Rutli et son histoire, c'est Winkelried et son généreux dévouement !

La patrie, c'est tous nos concitoyens, grands ou petits, riches ou pauvres. La patrie, c'est la nation que nous devons aimer, servir et défendre de toutes les forces de nos bras et de tout l'amour de notre âme.

Ouvrez notre histoire. Il n'est pas une page où vous ne trouviez, mes amis, une grande leçon pour l'intelligence et le cœur. Le temps a dévoré les héros qui nous étonnèrent ; mais leur vertu et leur courage ne périront jamais.

D'après ANT. MIÉVILLE.

RETOUR DE MOBILISATION

Nos landsturmiens et landwehriens ont rejoint leur foyer, heureux des affections retrouvées. Quelques-uns de nos collègues sont arrivés juste pour prendre des vacances. Nous nous réjouissons de cette trêve bienfaisante qui leur permettra de reprendre leur travail avec plus de sérénité.

A cet égard, signalons l'attitude peu compréhensive d'une autorité scolaire du canton : alors que toutes les classes de la commune sont en vacances, elle a demandé au maître démobilisé de se remettre tout de suite à la tâche. Pour quelles raisons ? Rattraper le temps perdu, sans doute, souci du programme à parcourir intégralement ! Ces messieurs paraissent assimiler une classe à une usine et le travail scolaire à la production industrielle. Ils font le raisonnement simpliste que raillait Roorda : En 1 semaine on apprend tant, en 3 semaines on apprend 3 fois plus. — Une classe est avant tout une disposition d'esprit, un état d'âme. Or quels sentiments doit éprouver ce maître ainsi « mis en punition » pour avoir servi le pays ? Se propose-t-on, en toute justice, de ne lui faire aucune retenue de traitement pour son temps de mobilisation ?

Même avec cette juste « réparation », nous ne saurions approuver la décision de cette Commission scolaire.

A. C.

PLACES AU CONCOURS

Ollon. — Maître primaire supérieure.

Renens. — Maîtresse enfantine avec brevet d'ouvrage (6 août).

Bussy s/ Moudon. — Maîtresse d'ouvrage (13 août).

ÉCOLES PRIVÉES

Les écoles catholiques du canton de Vaud groupent 1393 élèves, dont 689 garçons ; elles sont au nombre de 49, réparties dans les principales localités du canton ; le personnel enseignant est formé de trente institutrices, la plupart des sœurs, et de dix-neuf instituteurs.

Vevey compte quatre classes de garçons (105 élèves) dirigés par

des maîtres, quatre classes de filles (124 élèves) avec quatre maîtresses et une classe enfantine mixte (33 élèves).

Alors que la mobilisation a totalement désorganisé les écoles publiques de cette ville, les classes catholiques n'ont subi aucune perturbation, les maîtres n'étant pas mobilisables et les locaux, propriétés privées, n'ayant pas été réquisitionnés.

Les écoles particulières du canton sont au nombre de 82 ; ce sont surtout des classes enfantines, des instituts et des homes d'enfants dans les stations alpestres. Leurs élèves étaient, en 1939, au nombre de 944, soit 494 garçons et 450 filles.

Les commissions scolaires du canton ont fait subir, en 1939, les examens annuels à 1111 élèves de classes non officielles.

Nous avons en outre six instituts comprenant neuf classes dirigées par des institutrices et des instituteurs diplômés et qui s'occupent de sourds-muets, d'orphelins, d'enfants difficiles ; 146 élèves, soit 79 garçons et 67 filles, y ont suivi un programme scolaire adapté à leur développement intellectuel et physique.

NEUCHÂTEL

ASSURANCE-ACCIDENTS

Les renseignements donnés au sujet de l'assurance-accidents par le rapport annuel du Comité central (*Bulletin* du 25 mai) ont provoqué des réclamations de la part de quelques institutrices retraitées dont la prime a subi une augmentation.

Elles estiment que, dans leur nouvelle situation, les risques ne sont pas plus graves que dans l'enseignement. Ce qui est une erreur, si les retraitées se livrent, par exemple, aux travaux de ménage. Ceux-ci, dans la classification des risques établie par toutes les compagnies d'assurances, se trouvent dans une catégorie supérieure à l'enseignement. Notre assureur en a fait la preuve dans une entrevue avec le président du Comité central.

A défaut du risque dont nous parlons, l'activité des sociétaires en retraite peut en comporter d'autres qui nécessitent une augmentation de la prime. L'assureur est juge de chaque cas qui lui sera soumis.

A cet effet, nous rappelons aux membres de la S. P. N. qui prennent leur retraite et désirent rester titulaires de leur police d'assurance contre les accidents qu'il doivent en aviser l'agent de la Neuchâteloise, M. Théodore Perrin, à Neuchâtel. Ce dernier fixera dans chaque cas la surprime éventuelle.

Dans les réclamations dont nous avons parlé, on a relevé que des membres retraités sont restés au bénéfice de l'ancienne prime. Le fait est exact. Si leur situation n'a pas été modifiée, c'est pour la raison que l'assureur n'a reçu aucun avis de démission.

Le Comité central mettra ordre à la chose afin que les intéressés soient traités de la même manière.

Au surplus, il a pu constater que le recrutement de nouveaux assurés laisse à désirer dans certains districts. Cela tient sans doute aux changements fréquents de comités. Il sera remédié à cet état de choses. Dorénavant, les nouveaux membres recevront directement du Bureau central des formules d'adhésion pour nos deux services d'assurances : accidents et responsabilité civile.

Les présidents de section voudront bien noter qu'ils sont déchargés dès maintenant de ce soin. Il leur restera par contre celui d'adresser un bulletin d'adhésion à la S. P. N. à tout nouveau membre du corps enseignant.

Il reste entendu enfin que les membres de la S. P. N. qui démissionnent pour une autre raison que la retraite n'ont plus droit à la prime de faveur, dès la date pour laquelle ils ont donné leur démission.

Pour que le contrôle du mouvement des sociétaires puisse se faire régulièrement, il est nécessaire que les admissions, démissions et mutations soient signalées immédiatement au président du Comité central, et non pas après quelques semaines ou quelques mois comme cela s'est déjà vu.

Les présidents de section sont instamment priés de veiller avec le plus grand soin à cette mise au point de leur état nominatif.

Le président central nous prie de leur rappeler qu'à cet effet, ils ont à prendre les mesures suivantes :

a) établir une fiche pour les nouveaux sociétaires ; en adresser un double au président du Comité central ;

b) en cas de démission, aviser le président du Comité central ou lui faire parvenir la fiche des démissionnaires, annotée.

c) lorsqu'un sociétaire change de district, en aviser le président du Comité central et celui de la section où se rend l'intéressé. La fiche doit être adressée à ce dernier.

d) faire connaître les changements de domicile concernant les sociétaires habitant Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle. Cette opération a pour but d'assurer une distribution régulière de l'*Educateur*. Elle doit être faite par simple avis et non par le moyen de la fiche.

Un mot encore. On sous-estime, en général, l'avantage financier que représentent nos deux contrats collectifs d'assurance. Aussi, convient-il de relever que pour les accidents, par exemple, la différence entre la prime de faveur et la prime normale représente à elle seule une somme supérieure à la redevance des sociétaires pour la cotisation centrale, celle de la Caisse d'entr'aide et l'abonnement à l'*Educateur*. Il est bon qu'on s'en souvienne.

J.-ED. M.

F. I. A. I.

En feuilletant ses Bulletins trimestriels (Suite)

Le Bureau exécutif, toujours présidé par Wolff, réuni en septembre 1930, s'occupe des manuels scolaires à tendances bellicistes et des livres susceptibles d'être traduits dans d'autres langues et introduits dans les écoles d'autres pays, ainsi que de la composition d'une anthologie internationale. On discute aussi d'échanges et de voyages internationaux de maîtres et d'écoliers.

En ouvrant, le 14 août 1931, le Congrès de Stockholm, Wolff explique pourquoi la délégation allemande ne compte cette année que deux membres. Le Deutscher Lehrerverein, dit-il, attache toujours autant d'intérêt à l'activité de la F. I. A. I., mais la misère des instituteurs allemands, conséquence de la crise économique, oblige son association à faire des économies.

Il appelle l'attention sur la misère qui frappe aussi la jeunesse allemande et les graves conséquences qui peuvent en découler. La cause de ce mal, explique-t-il, réside dans le manque de confiance entre les peuples et dans les lourdes charges qui ont été imposées à l'Allemagne à la suite de la guerre. Les Allemands, dans cette situation, demandent simplement la justice et c'est dans ce sens que la délégation interviendra dans le Congrès.

Les délégués français, polonais, roumains, anglais et hollandais firent tour à tour remarquer que la crise économique était générale et que tous les pays en souffraient, et non pas seulement l'Allemagne. Mais Muller, deuxième délégué allemand, insiste sur la situation de son pays. Il admet qu'il y a crise dans tous les pays mais, pour lui, celle qui atteint l'Allemagne est formidable. Répondant au délégué polonais qui estime que la F. I. A. I. ne saurait travailler sur le plan politique, la crise économique résultant de la situation politique des Etats, il demande pourquoi les instituteurs n'iraient pas au fond de ce problème et négligeraient l'aspect politique de la question. Quel serait le résultat d'un plébiscite dont l'éventualité peut se présenter ? Aux 5 millions de chômeurs viendraient se joindre les femmes, qui sont électrices. Si la crise empirait, une dictature aurait beau jeu et ce serait la fin de l'école. « Il faut comprendre la situation de l'Allemagne, ajoute-t-il, les conséquences possibles et tourner les yeux vers l'Italie et la Russie pour comprendre le danger que court l'Allemagne. »

Après de longues discussions, la résolution suivante fut votée à l'unanimité :

« La F. I. A. I. déclare apporter son appui à tout effort destiné à convaincre l'opinion publique de la nécessité d'une solution internationale de la crise économique et d'une solution rapide du problème du désarmement.

» Elle demande à toutes les associations de faire leur possible pour faciliter le succès de la prochaine Conférence pour la limitation des armements ; leur recommande particulièrement d'user du système de la pétition publique susceptible de traduire aux yeux de tous les gouvernements la volonté pacifique des peuples. »

Dans la discussion du sujet « La préparation militaire dans les écoles », une assez profonde divergence de vues se manifesta entre les délégués polonais et allemands. La Pologne, déclare Makuch, est l'adversaire de tout conflit guerrier et défend ardemment la paix ; mais, Etat tout neuf, elle craint de perdre son indépendance et est toujours en danger : la République soviétique la guette. « En résumé, dit-il, nous, Polonais, actuellement et dans notre situation délicate, nous estimons nécessaire d'avoir une armée pour la défense de notre indépendance contre toute agression. Et cette liberté, notre jeunesse est prête à la défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang. »

Mais Wolff d'assurer que l'Allemagne se trouve dans une situation identique et qu'elle a le sentiment d'être également menacée. L'Allemagne est l'adversaire de toute guerre offensive. Elle ne veut attaquer personne. Mais les Allemands défendront leur pays contre toute agression.

Relevons l'opinion du délégué suisse, M. Bœsch, président du S. L. V. :

Il est inutile, dit-il, de démontrer que la Suisse est un pays pacifique. Elle en a donné des preuves répétées. Mais elle tient énergiquement à son indépendance. Elle entend se défendre contre toute agression et elle entend qu'on sache qu'elle se défendrait en cas d'attaque.

Nettement pacifiste, la Suisse tient à ce que sa jeunesse sache se défendre. Il n'y a rien de militariste dans cette conception, mais le simple souci de la sécurité et la volonté de conserver son indépendance.

Les délégués suisses et polonais s'abstinrent seuls lors du vote de cette résolution :

« La F. I. A. I. se déclare contre la préparation militaire de la jeunesse dans les écoles de toute espèce. »

La cinquième conférence annuelle des délégués de la F. I. A. I. eut lieu à Luxembourg, les 27, 28 et 29 juillet 1932. Un Bureau trilingue composé de Wolff (Allemagne) président, Mander (Angleterre) et Dumas (France) assurait la direction des débats.

Une seule idée domine le congrès et préoccupe tous les participants : la crise économique qui sévit partout et dont l'école est la première à souffrir. Presque tous les délégués exposent la triste situation faite aux instituteurs dans leurs pays respectifs, puis le congrès admet à l'unanimité les textes ci-dessous que lui soumet un comité composé du délégué allemand Raepfel, du délégué anglais Mander et du français Delmas :

a) Concernant la crise mondiale et sa solution :

« Le Congrès de la F. I. A. I. :

» Considérant que, au cours de la dernière année, la crise économique, loin d'être résolue, a pris, dans le monde entier, un développement de plus en plus angoissant ;

» Considérant que les dangers de guerre subsistent en Europe et dans le monde et que la Conférence pour la limitation des armements qui s'est réunie à Genève n'a pas jusqu'à présent donné les résultats espérés par les peuples ;

» Rappelant la résolution votée en 1931 à Stockholm par le Congrès de la F. I. A. I.,

» Invite les organisations nationales adhérentes à intensifier leur programme en faveur de la paix et du désarmement, de façon à obliger les gouvernements à entrer dans une voie plus courageuse et vraiment efficace, seule susceptible de garantir la paix du monde.

» La conférence déclare que la crise économique mondiale est imputable au régime économique international actuel et invite les gouvernements de tous les pays à obtenir une solution du problème par la voie de la collaboration internationale. »

b) Concernant l'offensive des gouvernements contre les instituteurs et l'école :

« Le congrès de la F. I. A. I. :

» Emu de la réduction des traitements du personnel enseignant qui a été réalisée dans de nombreux pays,

» S'élève avec vigueur contre la politique qui tend à résoudre les difficultés financières par l'abaissement du niveau de vie des travailleurs des services publics,

» Et souligne que les économies réalisées sans discernement ni mesure dans le domaine de l'enseignement risquent de compromettre gravement l'avenir des jeunes générations. »

Le congrès vota aussi des résolutions relatives au problème des *Enfants anormaux* et discuta de *l'Enseignement international de l'histoire*. Il se termina par une manifestation en faveur de la paix. Le *Bulletin* N° 18 (décembre 1932) fait suivre le compte rendu de ces journées des déclarations des délégués des principales associations. Elles sont aussi courageuses que décisives. (A suivre.)

DON NATIONAL

Hâtez-vous d'acheter les timbres du 1^{er} août !

La vente des timbres de la Fête nationale tire à sa fin. On peut encore se procurer les timbres séparément aux bureaux de poste jusqu'au 15 août. Le bénéfice de la vente de ces timbres revient exclusivement au Don National. Que chaque citoyen suisse considère comme son devoir de soutenir par la suite et par tous ses moyens cette action.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ÉCOLE ET FÉDÉRALISME

L'article paru dans *L'Éducateur* du 20 juillet dernier, sous le titre « Ecole et fédéralisme », n'aura pas passé inaperçu en raison de l'actualité qui s'attache au sujet traité.

Notre chroniqueur, M. A. C., y exprime une opinion qui, selon lui, serait partagée par beaucoup d'instituteurs vaudois. Si tel était le cas, il faudrait le regretter et pour l'école et pour le fédéralisme.

Mon propos n'est certes pas de partir en guerre contre une doctrine qui, pour n'être point nouvelle, trouve dans les circonstances du moment sa pleine justification. Le danger est qu'elle ne devienne qu'un prétexte de nous rappeler qu'avant Berne il y a St-Prex et qu'à la Suisse il faut substituer le canton ; que dis-je ? — la commune, ou mieux encore le piquet où l'on est attaché. C'est à ce fédéralisme-là que j'en ai, tout en restant strictement sur le plan de l'éducation nationale.

Car, sur le fond même de la question, nous sommes bien d'accord avec M. A. C. La Suisse « une mais diverse » ne doit pas être une formule seulement mais une réalité « solide et vivante ». — Ce qui m'étonne, c'est que, d'un côté, on nous assure que jamais l'union entre Confédérés n'a été plus étroite qu'aujourd'hui et, d'autre part, on nous prévient que le « patriotisme de tête » qui a réalisé cette union n'est pas de qualité, qu'il appartient à l'école de préparer un mortier plus efficace ! Et sur quoi donc se base-t-on pour avancer que l'éducation nationale traditionnelle a fait faillite ? M. A. C. croit que « beaucoup de gens se préparent à renier ce qu'ils appréciaient hier encore ou s'efforcent de suivre, avant même de le bien connaître, le mouvement du plus fort. » Est-ce bien sûr ? Ne s'agit-il pas plutôt d'une impression dictée par une sorte de méfiance à l'égard du prochain ? Et si le danger existe réellement, pense-t-on qu'il suffira, pour le conjurer, de changer nos manuels et d'apprendre l'histoire d'une autre manière ? Le fédéralisme est une éducation et non une affaire de bouquins. Une éducation qui est prévue, d'ailleurs, en ce sens que la géographie locale met l'enfant en contact avec ce qui l'entoure : le château, l'église, le village, la commune, et, par extension, les légendes et les traditions de l'endroit qu'il habite. Que l'on élargisse encore ce programme en l'étendant à toute la scolarité, rien de plus raisonnable. L'amour qui nous lie au « génie du lieu » reste le fondement, le point de départ de notre sentiment patriotique. C'est un commencement, un moyen, si l'on veut, et non une fin.

Pour que l'enfant « respecte toutes les petites patries qui composent la grande famille suisse », il importe de les lui faire connaître.

Ce n'est pas l'histoire locale qui, à elle seule, inspirera un esprit national capable de « résister à d'insidieuses propagandes », mais la certitude de notre force symbolisée par un drapeau, un seul ! Qu'on le veuille ou non, le particularisme, le fragmentaire risquent bien d'engendrer cette forme dégénérée de patriotisme qui s'appelle l'esprit de clocher. C'est précisément contre cette tendance qu'il convient de réagir. Il ne faut pas que l'arbre nous empêche de voir la forêt.

« J'aime mon village plus que ton village, ma province plus que ta province, j'aime la France par-dessus tout », disait Mistral. C'est probablement l'idée qui est contenue dans la formule « Suisse d'abord » que notre chroniqueur ne peut admettre. Je me demande vraiment en quoi nous aurons servi l'éducation nationale en lui préférant « Saint-Prex, Corcelles ou Combiers d'abord » !

M. A. C. trouve que nos manuels de lecture sont insuffisants pour faire connaître nos auteurs vaudois et romands. Sauf peut-être pour la poésie — mais à qui la faute ? — cette affirmation me paraît exagérée, tout au moins en ce qui concerne notre anthologie du degré supérieur. Jetez un coup d'œil à la table des matières et vous verrez. On ne va pourtant pas, sous prétexte de fédéralisme, supprimer les fables de La Fontaine, et d'une manière générale, tout ce qui n'est pas exclusivement de chez-nous. C'est pour le coup qu'on pourrait parler de suicide ! N'oublions pas, pour reprendre le mot d'Amiel, que « le caractère du Vaudois ne féconde pas toujours les dons heureux de son esprit, et que l'or de ses facultés se dégage rarement de leur gangue assez terreuse ».

Le Département de l'Instruction publique a eu l'heureuse idée de doter notre matériel de classe d'un excellent petit volume publié par l'Adjndance de l'armée. Ce bréviaire du citoyen qui s'intitule « Nos libertés » sera certainement apprécié comme moyen de culture nationale. Il y est fait une large place à l'esprit fédéraliste, ce qui nous réjouit fort, mais, dans l'ensemble, nous sentons qu'un souffle plus puissant anime ces pages : c'est celui de la Patrie ! Rien ne nous autorise à prétendre que ce souffle ne résistera pas « aux premiers vents de la tempête ».

Sans vouloir donner dans un optimisme béat et satisfait, nous pensons que, pour ce qui touche l'éducation nationale, l'école n'a pas failli à sa tâche, et qu'elle peut encore, dans le cadre de son programme, former de bons citoyens.

W. LOOSLI.

A PROPOS D'ÉDUCATION CIVIQUE ET GÉNÉRALE

M. le professeur R. Berger a bien voulu m'honorer ici-même, le 29 juin et le 20 juillet, de deux réponses à mon article des 15 et 22 juin. Sans crainte aucune de la contradiction, toujours instructive, je n'avais

pas l'intention toutefois d'élever un débat, surtout pas une polémique, sur le sujet. Mais comme les lignes de M. Berger renferment de nombreuses erreurs de fait qui sont de nature à me nuire, et qu'il déplace la question, je me vois obligé de rétablir la vérité auprès des lecteurs de l'*Educateur*, à l'estime desquels j'ai quelques raisons de tenir.

1. Pourquoi M. Berger n'a-t-il pas attendu, pour juger et répondre, de lire la seconde partie (annoncée) d'un article qui forme un tout ? Sans même prendre le soin de me *lire* (je le montrerai), il m'a classé rapidement, sans s'embarrasser de nuances, me prêtant des intentions que je n'ai jamais eues ; puis il est aussitôt parti à l'assaut, s'attaquant victorieusement à des idées et des déclarations dans lesquelles je ne me reconnais guère, nous prouvant une nouvelle fois cette vérité incontestable et *incontestée*, que sa méthode de dessin apprenait à dessiner.

Le ton péremptoire de M. Berger indique clairement qu'il m'a pris pour un de ces jeunes astucieux que je déteste, qui croient pouvoir juger de tout, critiquer tout, sans égard à l'expérience et à la compétence. Le droit de se taire sur ce qu'on ignore est l'un des plus précieux qui soient au monde, et je me suis efforcé jusqu'ici de le maintenir assez strictement. Egalement incapable d'exposer ou de résoudre par mes moyens la question des méthodes *en dessin*, je n'entrerai pas en controverse sur ce sujet avec un spécialiste de l'enseignement du dessin. Que la méthode dont j'ai parlé¹ permette à l'enfant de dessiner plus correctement, plus habilement et plus tôt, de s'exprimer plus aisément par le croquis, je n'ai point autorité ni compétence pour le contester, et M. Berger m'en a d'ailleurs persuadé. Mais, que le choix des méthodes, dans toutes les branches, *même en dessin*, ait des répercussions lointaines et durables sur la mentalité du futur citoyen ; qu'il soit nécessaire² de faire tendre toutes les leçons — parallèlement à la recherche des résultats pratiques — à l'enrichissement de la personnalité à la formation du jugement et à l'acquisition du sens des réalités ; qu'il soit nécessaire de *subordonner* l'instruction à l'expérience, le signe à l'image, de *soumettre* l'abstrait au réel ; qu'il faille se donner le souci constant de maintenir ce qui précisément ruisselle à chaque page de Porinot mais semble une préoccupation absente chez M. Berger : ce contact intime avec l'*âme* des êtres et des choses, dont parle Mlle Descœudres ; qu'en un mot le choix des méthodes et l'adoption d'un certain *esprit* dans l'enseignement de toutes les branches soient à la base d'une éducation civique et nationale fructueuse : voilà ce que j'ai prétendu montrer, tout au moins affirmer, voilà le point de vue

¹ Il s'agit et s'agira jusqu'au bout, de la méthode déterminée par les « Instructions » que j'ai citées le 22 juin.

² L'évolution des nations, la carence actuelle de l'esprit critique et l'acuité de la crise du civisme imposent d'urgence à tous les maîtres, même aux professeurs de dessin, la préoccupation de former l'homme et le citoyen.

auquel je prie tout lecteur de bien vouloir se placer pour lire et juger l'article incriminé.

Notre domaine est ainsi circonscrit. La nature de mes moyens, de mes préoccupations et de ma préparation me commandent de ne pas me laisser entraîner hors du sujet délibérément choisi : il s'agit bien de méthodes pédagogiques, mais c'est à *propos d'éducation civique, d'éducation de l'homme*.

2. J'ai retenu l'exemple de la feuille de vigne simplement parce que c'est la feuille de vigne qui m'a révélé qu'on pouvait fausser un esprit même dans une leçon de dessin. Que cet exemple, bon pour ma démonstration, ne le soit pas au point de vue de l'enseignement du dessin (qui est le point de vue dans lequel M. Berger est resté enfermé), je le crois volontiers. Mais puisque la feuille de vigne est « un de ces thèmes où les élèves laissés à eux-mêmes échouent presque toujours », puisqu'il est nécessaire, pour faire comprendre sa construction, de passer par le schéma abstrait du « pentagone élargi posé symétriquement sur un axe », pourquoi alors la proposer à des enfants de huit ans ! Je crois également, sur la foi des déclarations de M. Berger, qu'on n'a rien trouvé de mieux jusqu'ici que ces formes-type conventionnelles pour faire comprendre à l'enfant la construction de formes difficiles à reproduire. Mais je crois non moins incontestable qu'il est funeste de les présenter à l'enfant dès les premières années de scolarité. Porinot, et tous les pédagogues et écrivains qui ont travaillé dans son sillage, ou dans le même sens que lui, sont parvenus à faire proscrire les sujets de composition abstraits, non pas de l'école, mais des premières classes, parce qu'ils conduisent les petits au conventionnel, parce qu'ils les appauvrissent, et nuisent au développement des dons personnels. Il y a un temps pour tout. Vous n'auriez plus l'idée de donner à un garçon de dix ans ce sujet de rédaction : *le chat* ; mais *notre chatte noire*, ou *mon petit chat s'amuse*. Pourquoi alors lui proposerions-nous à *huit ans* de comprendre la construction de *la* feuille de vigne, de la forme-type de feuille de vigne ?

3. M. Berger a parlé au début de son second article du « point de vue du développement de l'enfant ». J'ai cru qu'il allait entrer dans le sujet ; mais jusqu'à la dernière ligne il s'est agi strictement d'apprendre à l'enfant à « se faire comprendre par le dessin », à s'expliquer par « des schémas, des croquis, des signes conventionnels ». Toutefois, M. Berger autorisera Ramuz, Denis de Rougemont, Roorda, et tant d'autres, et ses collègues à leur suite, à envisager une fois ou l'autre l'enseignement à plus longue échéance, sur un plan plus vaste, plus général. Il fait bon passer parfois du terrain pratique dans le domaine si riche des idées. Il fait bon de temps à autre se porter à distance pour obtenir un coup d'œil d'ensemble de sa tâche. Car, nous les maîtres,

nous ne succombons pas sous le poids de la réflexion, mais bien sous la masse des détails, sous l'aride contrainte d'incessantes répétitions, sous la préoccupation *déformante* et desséchante à la longue de l'utile, *du résultat immédiat*. Je tire encore *indirectement* profit de tel cours de Malvilliers suivi voici près de 4 ans, dans l'atmosphère créée par quelques maîtres de pensée et de pédagogie. La conférence de M. Ansermet aux cours de musique de Morges, le rapport de district d'un éminent collègue sur les manuels de français (Morges 1938), la lecture du maître livre de Porinot (pour ne citer que trois exemples), furent de même pour moi des moments où l'instituteur a retrouvé l'homme un instant, où j'ai gagné un peu plus d'ardeur et d'idéal, qui m'ont procuré un regain d'intérêt et de goût pour ma tâche. Pareillement la lettre de Ramuz, pénétrée d'attachement aux valeurs authentiques, scintillante de beauté et de vérité, m'a procuré vif intérêt, enthousiasme et joie. Telle est l'origine d'un article malheureux.

4. Dans les quelques mots de Ramuz que j'ai cités, l'auteur vaudois reproche à l'école de confondre *s'exprimer* et *s'expliquer*. Et voyez comme M. Berger lui donne pleinement raison : dans le seul exemple pratique qu'il nous offre (second article), il constate que l'instructeur en question peut « s'exprimer en » quatre langues, mais ne peut « se faire comprendre » par le dessin, le croquis. Or, *s'exprimer en, se faire comprendre*, ce n'est pas s'exprimer tout court, au sens où l'entend ici Ramuz, au sens premier, s'exprimer comme une grappe sous la pression des doigts ; ce n'est pas dégager son suc ; c'est traduire, énoncer, proprement : *s'expliquer*. Ramuz voit le fond, M. Berger reste rivé à la forme ; Ramuz s'attache au *suc*, M. Berger à la *pression des doigts*. M. Berger veut que l'enfant parvienne aux *moyens d'expression*, Ramuz à *l'expression elle-même*, à l'expression de soi.

Nous voici à nouveau considérant les buts de l'école. A ce propos, il est intéressant de relever, dans la belle page d'Aurobindo que M. Ad. F. nous communique presque à la suite du second article de M. Berger (le sort est malicieux !), cette phrase tombée opportunément sous mes yeux : « Le sage instructeur tâchera d'éveiller beaucoup plus que d'instruire ; il aura pour but le développement des facultés et des expériences par un procédé naturel et une libre expansion ». M. Berger va-t-il accuser le philosophe hindou d'être pour le « laissez-aller » ? Va-t-il lancer à tous ceux qui seraient tentés de suivre ce maître spirituel, son avertissement sonore : « Aucun gouvernement ne consentira longtemps à payer des maîtres pour ne rien faire ? »

Pour ne pas abuser de l'hospitalité des colonnes de l'*Educateur*, je ne donnerai que dans le prochain numéro, et pour clore, la liste des erreurs de fait commises à mon détriment par M. Berger.

(A suivre.)

CIN. Az., En Campagne.

DESSIN

A LA MONTAGNE

(Leçon de croquis rapide pour tous les degrés.)

A la montagne le bois est abondant, la brique et le ciment coûteux à cause des difficultés de transport ; c'est pourquoi la plupart des maisons y sont construites en bois. Dans notre pays on leur donne le nom de chalets. Un **chalet** (fig. 1) a généralement un soubassement de pierre, des parois de planches, des galeries, des fenêtres petites (pour éviter la perte de la chaleur) un toit de *tavaillons* (tuiles trop chères) que de grosses pierres empêchent d'être emporté par le vent, un large avant-toit.

A part les chalets qui servent d'habitations on trouve aussi des **granges** (2), appelées *mazots* dans le Valais, et qui renferment les récoltes, par exemple du seigle, du blé et du foin. Les granges sont posées sur quatre pierres plates qui empêchent les souris d'attaquer les provisions et leurs parois sont constituées par de gros rondins à peine équarris. On y accède par une échelle que l'on tire après soi, toujours à cause des rongeurs.

Dans le Jura où l'eau est rare, on est obligé de creuser des **puits** (3). L'eau s'y puise avec un seau que l'on remonte facilement au moyen d'un balancier muni d'un contrepoids. Dans les Alpes l'eau, très abondante, est amenée par des tuyaux dans des **auges d'abreuvoir** (4) creusées dans des troncs d'arbres.

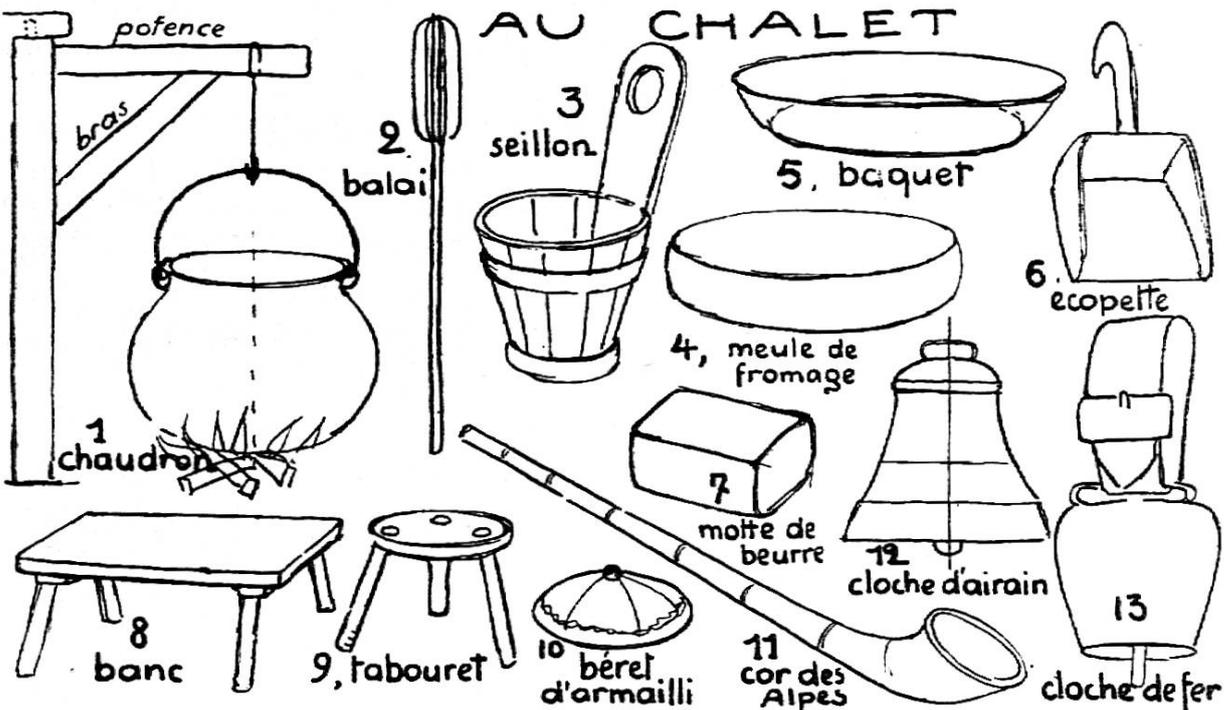
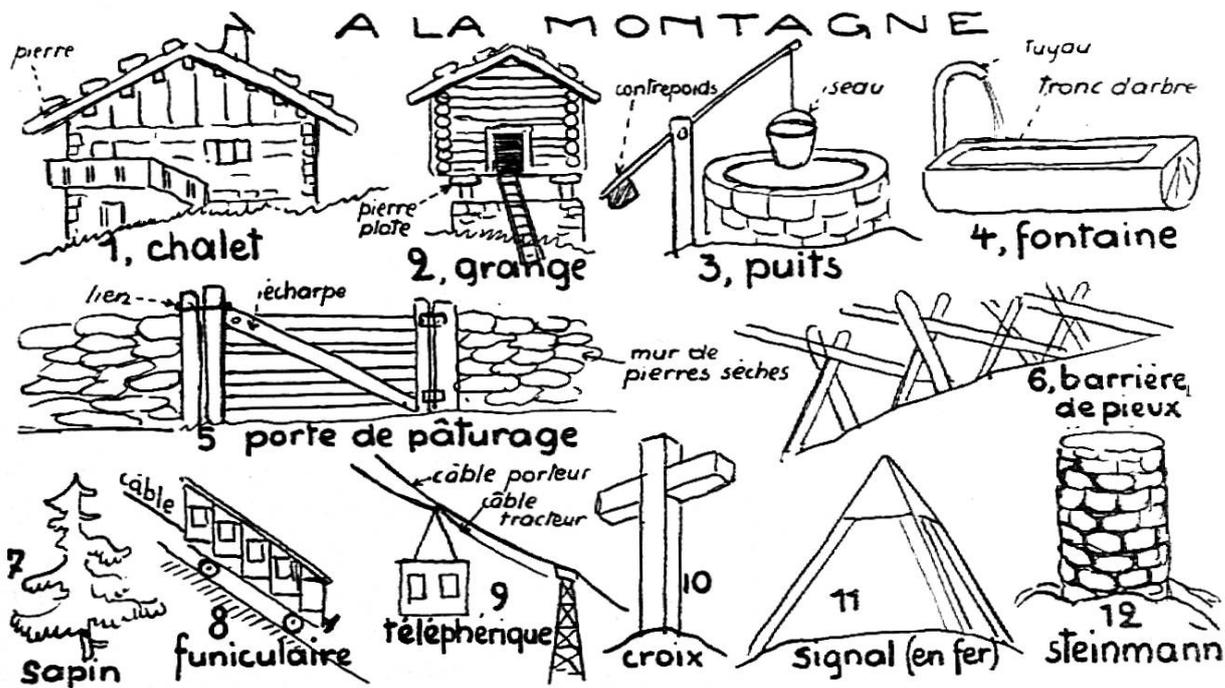
Les pâturages sont clôturés par des fils de fer barbelés ou par des murs de pierres sèches (c'est-à-dire non cimentées). Les **portes** (5), à claire-voie, sont maintenues d'équerre grâce à une pièce oblique appelée *écharpe*. Certaines **clôtures** (6) sont constituées simplement par des pieux plantés en X et reliés par d'autres pieux posés obliquement.

A la montagne on trouve encore des **sapins** (7), des **funiculaires** (8), des **téléphériques** (9) dont les cabines sont suspendues à un gros *câble porteur* et tirées par un *câble tracteur*. Au bord des chemins on plante volontiers, surtout dans les régions catholiques, des **croix** (10), tandis que sur les sommets on élève des **signaux de fer** (11) utiles à la triangulation.

Enfin, sur les sommets où il est impossible d'amener des matériaux de construction, les alpinistes ont l'habitude d'empiler des pierres en forme de tours (12) appelées **steinmanns** (= hommes de pierre).

Au chalet.

Bien que d'aspect pauvre, la cuisine d'un chalet renferme passablement d'objets intéressants à dessiner. Tout d'abord un gros **chaudron** pour faire le fromage (fig. 1). Ce chaudron est suspendu à une *potence* qui pivote, ce qui permet de l'éloigner ou de l'approcher du feu à



volonté. On en remue le contenu au moyen d'un **balai** de fil de fer (2). L'armailli recueille le lait de ses vaches dans un **seillon** (3), sorte de seille profonde dont la *douve à oreille* est très longue. Il le laisse séjourner dans des **baquets** (5) pour obtenir la crème dont il fera le **beurre** (7). Pour écrémer il se sert d'une **écopette** (6) ou d'une grosse cuiller de bois. — Les **meules de fromage** (4) qu'il fabrique ont la forme de cylindres bas et renflés sur les côtés.

On trouve encore dans un chalet des **bancs** (8) et des **tabourets** (9) rustiques. Aux parois sont suspendus les **bérets d'armailli** (10), le **cor des Alpes** (11), des **cloches d'airain** (12) aux formes évasées et des **cloches de fer** (13) dont l'ouverture est au contraire resserrée.

RICHARD BERGER.

LES LIVRES

Un peuple s'affirme. Editions G. Duttweiler, Lausanne et Zurich.

La Suisse doit s'affirmer : c'est le mot d'ordre de l'heure.

Dictée par les circonstances, une publication d'art vient de paraître : *Un peuple s'affirme* dont le sujet admirable est l'exposition Nationale Suisse ! Toute l'atmosphère confédérale, l'envolée patriotique, les visions pittoresques, les merveilles de la technique, l'âme du terroir, revivent, pleines de vigueur, dans ce recueil de quatre cents images.

Tout comme l'exposition était à l'intention de chaque Suisse, *Un peuple s'affirme* est à la portée de chacun. L'éditeur nous a fait trois surprises : le prix très populaire de 1 fr. 50, qui ne semble pas en rapport avec la qualité technique de l'ouvrage ; l'exécution artistique qui témoigne du style élégant et clair de l'Exposition ; l'esprit romand dans ces pages à la gloire de l'Exposition de Zurich.

L'édition allemande de ce livre populaire de l'exposition a connu un succès sans précédent pour notre pays : 300 000 exemplaires. L'auteur-éditeur M. G. Duttweiler a pensé « très suisse » et a mis en valeur, par les brèves légendes de ce livre, une ligne de conduite qu'il est plus que jamais nécessaire d'adopter : Il faut créer du nouveau ; il faut se libérer de la routine ; il faut aller de l'avant avec courage et foi.

GLANURE

L'homme impartial est celui qui n'a pas abdiqué son droit d'y voir clair et de juger en conséquence, même si cette rectitude de jugement l'amène à des conclusions qui lui déplaisent. ED. CLAPARÈDE.

NOTE DE LA RÉDACTION

La question de l'éducation nationale, celle des examens de recrues, celle du fédéralisme et enfin celle de la composition ont suscité de nombreux articles. Votre rédacteur se félicite de constater l'intérêt soulevé par ces questions, mais il doit prier ses collaborateurs qui ne verront pas, dans le présent numéro, l'article qu'ils pensaient y trouver de bien vouloir prendre patience.

Les pages de *L'Éducateur* ne sont, hélas, pas extensibles !

RÉD.



« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

- *Prêts hypothécaires et sur nantissement*
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)

Echange désiré jusqu'au printemps, d'un
garçon contre garçon ou jeune fille.
Lieberkühn, Morges. P8258L

COURSES D'ÉCOLES
ET DE SOCIÉTÉS

Taveyannaz - Bovonnaz - Solalex - Anzeindaz

Sites incomparables — Flore alpine magnifique. — Nouvelles automotrices confortables et
rapides — Arrêt chemin de fer : Barboleusaz — Tarifs spéciaux pour écoles et Sociétés.
Centres d'excursions. Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières.



Faites imprimer vos statuts, cartes
de convocation, programmes, cir-
culaires, cartes de soirées, enve-
loppes, en-têtes de lettres, affiches
aux

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A.,
Lausanne, Avenue de la Gare, 33.
TÉLÉPHONES : 3 36 33 à 3 36 36.

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Éducateur
et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la S. A.

PUBLICITAS

Rue Pichard, 13

Lausanne

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

VACANCES! BONNES PENSIONS

L'HOTEL DES MARECOTTES

1100 m.

Vallée du Trient

est ouvert

VILLA JEANNE D'ARC

PENSION PRIVÉE

VEYTAUX-CHILLON

Vacances idéales. — Tout confort. — Tranquillité — Jardin. — Prix modérés.

Hôtel Croix-d'Or et Poste

Münster

(VALAIS)

La première Maison de la place. Cuisine et cave réputées. Service parfait. Eau courante dans les chambres Arrangements Prospectus Troger-Zinner

VAL D'ILLIEZ

près Champéry (Valais)

Alt. 1000 m. Téléphone 67 60

Pension Dent du Midi

Maison de famille confortable ouverte toute l'année. Cuisine au beurre et service soigné.

Prix depuis Fr. 6.—.

Arrangements pour août et septembre.

Alfred Guex-Fabry

même prop.

HOTEL DES NARCISSES

Hôtel SCHILLER

Lac des Quatre-Cantons Kehrsiten-Bürgenstock. Endroit tranquille avec grand parc dir. sur le lac. Plage privée. Pension Fr. 8.-- à 9.--. Eau courante. Bonne nour. Bonnes commun. par bateaux dans ttes directions. Propr. W. Rüegger, tél. 681 02.

Lavey-les-Bains

145 lits

15 mai-25 sept.

Traitements spéciaux, toutes formes de rhumatismes, faiblesse générale, repos, etc. Installations modernes. Médecin : D^r Petitpierre. — Cuisine soignée. Prix modérés.

AVIS IMPORTANT : Arrangements forfaitaires, cure de 21 jours à 280, 300, 325, 350 fr. suivant exposition et confort des chambres Renseignements complémentaires par la Direction de l'Etablissement à Lavey-les-Bains.

PENSION LE CHALET

Point culminant de NYON (VAUD)

Séjour tranquille. — Bonne cuisine — Grand jardin et balcons — Vue splendide sur le lac.
Prix Fr. 6.50 (spécial) pour situation actuelle.